

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISE-TYPE DE VIC. A. MOT.

Catégorie <b>Voiture de tourisme</b>	Marque <b>FORD (USA)</b>	Désignation du type / Signe de reconnaiss. <b>SIX MAINLINE Fordomatic CUSTOMLINE Sedan 4-Door</b>	Bordereau-type <b>N° 13 4 2 /B</b>
---	-----------------------------	--	---------------------------------------

Moyens de reconnaissance du type **Moteur 6 cyl. en ligne - Transmission "Fordomatic" (S)**  
 N° de châssis frappé **A gauche, à l'int. du montant de porte avant**  
 N° de moteur frappé **A droite, s/partie inf. du bloc-moteur, vers le dernier cylindre**  
 Constructeur du châssis **FORD MOTOR COMPANY, DEARBORN (USA) - Montage Anvers**  
 Constructeur du moteur **FORD MOTOR COMPANY, DEARBORN (USA)**

MOTEUR		CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type	<b>FORD Six Cost Clipper</b>	Nombre d'essieux	<b>2</b>
Genre	<b>En ligne, OHV.</b>	Entraînement sur	<b>roues arrières</b>
Carburant	<b>Benzine</b>	1. Frein A pied :	<b>Hydraulique, Duo-Servo sur toutes les 4 roues</b>
Nombre cyl.	<b>6 Temps 4</b>	2. Frein A main :	<b>Mécanique, à tambours, à câble, sur roues arrières.</b>
Alésage	<b>91,948 mm.</b>	3. Frein	<b>---</b>
Cours	<b>91,440 mm.</b>	Frein de remorque	<b>---</b>
C.V.-impôt	<b>18,557</b>	Direction	<b>A gauche - A vis et rouleau</b>
Cylindres totaux	<b>3'643 cm³</b>	Crochet de remorque	<b>---</b>
C.V. frein	<b>116</b>	Nombre de vit. avant	<b>FORDOMATIC 1)</b>
Rafroidissement	<b>Eau</b>	Vit. en 1 <sup>re</sup> vit.	<b>en prise dir.</b>
Empl. du moteur	<b>A l'avant</b>		
			Constructeur <b>FORD MOTOR COMPANY</b>
			Genre / Forme <b>Montage Anvers Limousine (Sedan 4-Door)</b>
			Nombre de portes <b>4</b>
			Nombre de places ass. <b>Total 5+6</b>
			Avant <b>2+3</b> Milieu <b>---</b> Arrière <b>3</b>
			Nombre de places debout <b>---</b>
			Pour motos: Siège arrière <b>---</b>
			Sidecar <b>---</b>

POIDS ET PNEUMATIQUES			
	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 P.E) . . . . .	kg.		--- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) . . . . .	<b>910</b> kg.	<b>600</b> kg.	<b>1'510</b> kg.
Charge utile. . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque) . . . . .			--- kg.
Pneumatiques: Dimension. . . . .	<b>6.70 - 15</b>	<b>4 Ply</b>	<b>simples / <del>MASSE</del></b>
Capacité de charge (par pneu <b>550 kg.</b> ) . . . . . par essieu	<b>1'100</b> kg.	<b>1'100</b> kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

6 V.

Phares: Marques **MILLOG-BOTTIN**

Feux de position 2, combinés av. clignoteurs

Feux stop 2, combinés, à gauche et à droite

Indicateurs de direction: 5v. 4, clignot. av. Lampo

AVERTISSEUR 1 avert. électr. double (2 tons) t. plein

5v. anti-bouillonn. Ampoules Blaux à cullior  
 Feux rouges 2, combinés, à gauche et à droite  
 Eclairage du N° de contr. 1, centre arr. pare-chocs  
 Emplacement AV=Combiné av. Feux de position (bl. et vert)  
 AR=Combiné av. Feux rouges et stop  
 Essuie-glace 2, à depression

DIMENSIONS

Voie { avant 1:70  
 arrière 1:70

Largeur hors-voit AV. 1:900 AR. 1:880

Empiètement 2:930

Longueur hors-tout 5:030

Hauteur (non chargé) 1:620

Garde au sol 195

Porte à faux, arrière 1:180

Crochet de remorque (haut, dep. sol) ---

Crochet de remorque (porte à faux) ---

Diamètre de braquage ext. gauche 12,65

Diamètre de braquage ext. droite 12,65

Dist. Intérieures

Longueur du pont de charge mm.

Largeur du pont de charge mm.

Hauteur intérieure mm.

Hauteur du pont dep. la sol mm.

Ridelles (hauteur) mm.

mm.

mm.

OBSERVATIONS

#) Exécution MAINLINE = Exécution simple

Exécution CUSTOMLINE = Exécution plus soignée

Designation visible sur portes arrière.

1) FORDOMATIC : Verrouillage mécanique s/posit. n° 1

Le vin. ne peut être déplacé ni vers l'avant,

ni vers l'arrière. La cage n'est pas exigée.

Reserve de poids: 47 m. latéralement

au ralenti

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (voir)

2) Garniture de capot : Arrondir les pointes.

= 55 Rhons

= 80 Rhons

Lieu et date de l'expertise-type

ZURICH, le 6. 7. 1954. La commission d'expertise-type